

Les États Généraux de
 l'action humanitaire
internationale
2ème Edition

SYNTHESE DES PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Etats Généraux de l'action humanitaire internationale 2015

Grenoble, novembre 2015

HUMACOOP 

Introduction

Les 2, 3 et 4 novembre 2015 se sont tenus à Grenoble les Etats Généraux de l'action humanitaire internationale. Ce colloque, organisé par l'association Humacoop en partenariat avec la Maison de l'International de Grenoble, a fait suite aux premiers Etats Généraux organisés à Annemasse en novembre 2014.

L'objectif de ces temps de rencontres : favoriser la réflexion et consolider le dialogue entre les différents acteurs du domaine de la solidarité internationale, en vue de contribuer à l'amélioration des pratiques et modalités d'intervention, s'inscrivant dans la dynamique actuelle de réflexion globale sur les enjeux de l'action humanitaire.

Pour cela, une cinquantaine d'intervenants, professionnels du domaine, et plus de 220 participants se sont réunis en novembre 2015 autour de cet évènement. Parmi eux plusieurs acteurs étrangers étaient présents, ainsi qu'un grand nombre d'étudiants et de jeunes professionnels.

Diverses thématiques ont été abordées : notion de transition humanitaire, environnement socio-économique et politique des contextes d'intervention, crises actuelles, rôle des collectivités territoriales dans l'aide humanitaire, droit international humanitaire, informations et médias, etc., avec, pour fil conducteur, la question du partenariat et de ses formes.

Ces trois jours de discussions ont permis de soulever un grand nombre de questions relatives au monde de l'humanitaire et ont favorisé les échanges et créations de liens entre acteurs d'horizons et d'échelles divers (acteurs français et étrangers, locaux, nationaux, et internationaux, institutionnels ou non gouvernementaux).

Ce document propose ainsi de regrouper les propositions et recommandations principales issues des interventions et échanges de la deuxième édition des Etats Généraux de l'action humanitaire internationale à travers 4 grandes parties :

- Position et évolution de l'action humanitaire et notion de transition humanitaire ;
- Démarche partenariale ;
- Enjeux en termes d'information et de communication ;
- Engagement, formation et professionnalisation.

Contenu

Partie 1 – Propositions et recommandations autour de la position/évolution de l’action humanitaire et de la notion de transition humanitaire	4
Partie 2 – Propositions et recommandations autour de la démarche partenariale	5
Partie 3 – Propositions et recommandations autour des défis en termes d’information et de communication.....	8
Partie 4 – Propositions et recommandations autour des questions d’engagement, de formation et de professionnalisation	8
Contributeurs	10

Partie 1 – Propositions et recommandations autour de la position/évolution de l'action humanitaire et de la notion de transition humanitaire

Le secteur de l'action humanitaire est en constante évolution depuis son apparition, suivant les contextes économiques, sociaux et politiques changeants. On observe une multiplication et diversification des crises auxquelles les acteurs doivent répondre.

Cela implique des questionnements quant au positionnement des acteurs humanitaires à travers leurs principes et pratiques d'intervention. La notion de transition humanitaire illustre notamment la nécessité de remettre en question et repenser l'action humanitaire.

Ci-dessous les propositions et recommandations relatives à la position, l'adaptation et l'innovation des acteurs dans une optique d'amélioration de l'action humanitaire face à la transformation des contextes.

Principes, valeurs et pratiques :

- Prendre en considération le fait qu'il n'y a pas de vision universelle quant aux principes humanitaires, leur interprétation peut varier d'une organisation à une autre.
- Prendre en considération le fait que les principes humanitaires sont nés d'une vision occidentale et reflètent le point de vue des acteurs du « nord ».
- Réfléchir à une réactualisation des valeurs : il est nécessaire que les acteurs humanitaires mettent leurs normes et valeurs en discussion et en rapport avec les normes et valeurs locales.
- Importance de prioriser la prise en compte des populations fragiles dans la réponse humanitaire, et notamment la prise en compte des femmes.
- Intégrer de manière plus systématique l'analyse anthropologique dans l'étude des contextes d'intervention.
- Se positionner, en tant que ONG, comme un levier favorisant la transformation sociale au niveau local, pour une meilleure autonomie et un mieux-être des populations locales.
- Prendre en compte les initiatives et solutions mises en place par les populations locales, et notamment par les femmes.
- Veiller à ce que les programmes ne soient pas en contradiction avec les dynamiques de changement qui peuvent se développer localement, et être attentif aux médiations intermédiaires qui peuvent apparaître sur le terrain.
- Encourager le renforcement des capacités.

Approche de la transition humanitaire :

- Comprendre l'importance de la recherche et de l'éthique dans l'étude de la transition.
- Placer la question de l'autonomie au centre de la notion de transition.
- Favoriser un passage de relais des acteurs du « nord » aux acteurs du « sud ».
- Repenser l'organisation des ONG et la formation du personnel dans le but de favoriser l'articulation entre l'urgence et le développement.

Approche des contextes de crises :

- Appréhender les crises de manière multidimensionnelle.
- Observer les conflits à travers la dimension régionale.
- Mettre en avant sa responsabilité :
 Responsabilité éthique en tant qu'organisation à respecter son mandat ;
 Responsabilité sécuritaire (complexité à prendre en compte et moyens à mettre en place en conséquence) ;
 Responsabilité écologique (tenter de ne pas laisser cet aspect de côté en situation de crise) ;
 Responsabilité morale (interpellation des pouvoirs publics sur la violation du Droit International Humanitaire).
- Adopter un comportement d'humilité face aux pays voisins des crises.
- Maintenir un plaidoyer pour défendre les principes humanitaires.
- Privilégier les partenariats et mettre en place des modalités d'actions avec une responsabilité collective.
- Importance de la résilience : être capable d'assurer les conditions d'une résilience psychologique des victimes.

Approche juridique et institutionnelle:

- Clarifier les espaces de responsabilités quant à la question du Droit International Humanitaire (DIH) : ne pas faire d'amalgames entre les responsabilités des Etats et des ONG.
- L'action humanitaire à une responsabilité face aux provocations extérieures : dénoncer ce que les acteurs étatiques ne peuvent pas dénoncer à travers des dispositifs d'observation et d'interpellation.
- Un rôle actif des ONG est possible dans l'optique d'une meilleure application du DIH : Interpeller les acteurs étatiques.
 Motiver les acteurs étatiques à assumer leurs responsabilités et mettre en œuvre des politiques.
 Réfléchir à comment transformer le DIH en un outil d'action au quotidien.
- En France, aller vers une loi de programmation humanitaire (avec définition de ce qu'est l'humanitaire).
- Nécessité d'un débat sur les Nations Unies en tant que telle : besoin d'une organisation onusienne d'avantage tournée vers le maintien de la paix et l'administration civile des crises.

Partie 2 – Propositions et recommandations autour de la démarche partenariale

Abordée à travers les différentes thématiques et au cours d'ateliers de travail, la notion de partenariat s'est révélée complexe mais a été réaffirmée comme un facteur déterminant des relations entre ONG du Nord, du Sud et acteurs locaux, et décisif dans l'évolution des actions sur le long terme.

Ci-dessous les propositions et recommandations relatives au partenariat, démarche pertinente face à l'évolution des contextes et dans la volonté d'autonomisation des acteurs locaux.

Autour du positionnement des acteurs, de la définition et de la réalisation du projet de partenariat

Adapter les formes de partenariats :

- S'adapter aux réalités des pays de mise en œuvre.
- Prendre en compte l'évolution du contexte : le changement du contexte induit un changement dans les formes de partenariat.
- Nécessité de construire des mécanismes de partenariat plus sophistiqués si l'on veut aborder des thématiques complexes, sur le long terme, dans le sens d'une transformation profonde et durable de la société, désirée par les communautés.
- Réfléchir à comment construire sur le long terme dans les contextes d'urgences.
- Sortir du clientélisme : les acteurs au « sud » doivent revendiquer leurs forces et compétences.

Se connaître et avoir une vision commune :

- Prendre le temps d'apprendre à se connaître (connaissance de l'autre, de ces compétences, prise en compte des aspects interculturels...).
- Importance de la concertation et de la co-construction dans l'analyse des contextes.
- Importance de la connaissance du terrain et des éléments géopolitiques.
- Etablir des liens sur la base d'un engagement partagé.
- Définir des objectifs communs, selon l'identification de problèmes qui font consensus des deux côtés.
- Rester soi-même et garder son autonomie.
- Mesurer les échecs et réussites ensemble, de manière transparente.
- Identifier les bons interlocuteurs pour l'instauration et la garantie d'une relation de confiance.

La transparence à la base :

- Prendre en considération tous les points de problèmes. Ne pas faire semblant que l'on est égaux (gérer les différences de moyens par exemple).
- Nécessité d'une démarche transparente, basée sur la confiance, et d'une vision claire et partagée sur les motivations du partenariat.
- Définir de manière claire le rôle de chacun.

Gérer la relation aux financements :

- Etre détenteur des financements induit par nature une situation de domination -> il est nécessaire d'aborder cet aspect entre les partenaires.
- Essayer de construire des relations non conditionnées par l'argent.
- Réinventer les modèles en se distançant de la question du financement et en replaçant la finalité de l'humain à l'humain au cœur de la démarche.
- Viser l'équilibre entre les deux acteurs dans la mobilisation des ressources (financières, humaines et techniques).

Sortir du cadre contractuel et de la logique du projet :

- Etre dans une logique d'immersion – prendre du temps, sortir de la logique projet pour celle de la rencontre – afin d'ouvrir les différents registres sur lesquels on peut échanger.
- Laisser de la souplesse et de la place à la spontanéité.
- S'inscrire dans le temps.

Autour de la place des collectivités territoriales dans l'aide humanitaire

Position et compétences des collectivités :

- S'appuyer sur les savoir-faire, l'expertise, la connaissance du terrain des collectivités territoriales.
- S'appuyer sur la capacité des collectivités territoriales à mettre en place des régulations : les collectivités territoriales ont un rôle stratégique à travers leur fonction de relieur sur le territoire, se positionnant comme assembleur, rassembleur, connecteur.
- Les ONG doivent se réapproprier la question des cadres administratifs, juridiques, législatifs, politiques.

Démarche :

- Identifier les projets de manière participative, à travers une démarche d'animation territoriale.
- Mettre la collectivité (« du sud ») au cœur du dispositif humanitaire pour travailler sur le long terme.
- Penser à mutualiser les actions avec d'autres collectivités et penser à une approche « inter collectivités » pour plus d'efficacité.

Partage de l'information et de l'expérience :

- Améliorer la communication entre les différentes collectivités.
- L'échange d'informations est essentiel pour lutter contre la fragmentation et permettre la construction d'une cohésion et d'une réflexion commune autour d'une action humanitaire et de développement.

- Renforcer l'échange de savoir-faire et de méthodologies.
- Capitaliser l'expérience des collectivités dans des situations de crise pour réfléchir à l'adaptation des outils mis en place pour d'autres contextes de crise.

Partie 3 – Propositions et recommandations autour des défis en termes d'information et de communication

L'information et la communication sont un aspect aujourd'hui indissociable des activités des acteurs de la solidarité internationale.

On note cependant que la collaboration n'est pas systématique entre médias et ONG et que ces deux secteurs manquent de connaissances mutuelles.

Cela s'observe d'autant plus auprès des médias du « sud », qui sont souvent négligés dans la communication et l'information relative aux actions humanitaires alors qu'ils occupent une place déterminante au niveau local, à travers leur connaissance et maîtrise des contextes et leur proximité avec les populations.

Ci-dessous quelques propositions et recommandations sur l'approche de la communication et de l'information, la relation entre médias et acteurs de la solidarité internationale et leur position.

- Fondamental de bien distinguer visibilité et communication.
- Prendre en compte l'indépendance ou non des médias qui a une influence sur la manière dont est traitée l'information.
- Nécessité de penser la formation des journalistes (sur le terrain) pour qu'ils aient les outils pour décrypter les contextes, les actions.
- Etablir un dialogue de longue durée entre médias et ONG.
- Nécessité de construire des partenariats entre ONG et journalistes.
- Les ONG doivent sortir de l'optique marketing et de communication traditionnelle.
- Les médias peuvent être le relais des bonnes pratiques, témoins de la genèse des projets.
- Les médias peuvent avoir un rôle à jouer dans le développement du territoire, en étant une caisse de résonance des actions, à travers une approche critique des aspects positifs et négatifs.

Partie 4 – Propositions et recommandations autour des questions d'engagement, de formation et de professionnalisation

L'évolution de l'action humanitaire s'observe également à travers un phénomène de professionnalisation. Cet aspect est important notamment pour les étudiants et jeunes

professionnels, de plus en plus engagés dans la solidarité internationale, qui se questionnent sur les compétences et positions à avoir pour intégrer ce domaine. La question est alors de savoir comment répondre aux besoins des organisations en termes de ressources humaines, tout en trouvant un équilibre entre engagement et professionnalisation.

Ci-dessous les propositions et recommandations relatives aux questions de formations, professionnalisation et engagement dans le domaine.

Se définir et définir son projet :

- Importance d'avoir un projet professionnel et de définir des objectifs.
- Importance de bien se connaître afin de pouvoir mettre en avant ses compétences.
- Importance de mettre en avant ses qualités techniques, mais également ses qualités personnelles et de savoir-être.
- Il est nécessaire de se poser la question de ses projets sur le long-terme, et notamment anticiper le retour de mission.
- Importance du réseau.

Se constituer de l'expérience :

- Etre professionnel et avoir des compétences techniques est une nécessité, mais au-delà de la formation, il est nécessaire de développer l'expérience avant tout : importance de l'expérience et de l'engagement, et notamment de l'expérience terrain qui est très valorisée.
- Se renseigner sur les mécanismes qui permettent de créer une première expérience (bénévolat, stages longs, volontariat de solidarité internationale...).
- Privilégier une première expérience en France ou en Europe lorsque l'on n'est pas certain de vouloir partir immédiatement après les études.
- Il est parfois nécessaire d'accepter une phase de travail non-marchand permettant d'élargir son expérience.
- Importance pour un premier poste de bien connaître la structuration de la mission (identifier les personnes référentes sur lesquelles on peut s'appuyer).

Concernant les besoins en termes de ressources humaines dans le milieu de l'action humanitaire :

- Il serait intéressant de créer des référentiels de compétences en commun (entre les acteurs francophones par exemple) pour définir les compétences à développer chez les futurs humanitaires.

Contributeurs

Ses propositions et recommandations sont issues des contributions des participants au colloque, publics et intervenants.

Ci-dessous la liste des intervenants :

Jean-Paul Burdy , Politologue	Mohamed Saadieh , Communauté des communes de Dannieh, Liban
Kamel Mohanna , Amel Association International, Liban	Damien Descoings , Région Picardie
Rafik Bédoui , Médecins du Monde	Jean-François Ploquin , Forum Réfugiés-Cosi
Serge Gruel , Triangle génération humanitaire	Rose-Marie Di Donato , RESACOOOP
Racha Abazied , Association Syrie Moderne Démocratique Laïque	Noémie Vandecasteele , Elevages sans Frontières
Bernard Macret , Ville de Grenoble	Kouassi Konan , Mouvement pour l'Éducation, la Santé et le Développement, Côte d'Ivoire
Véronique Moreira , Région Rhône-Alpes	Pierre Roturier , Terre des Hommes Italie
Patrick Baguet , Humacoop	Moussa M'baye , Enda Tiers Monde, Sénégal
Marc Noailly , Expert en Coopération Internationale	Mamadou Diop Thioune , Conseil National Interprofessionnel de la Pêche Artisanale, Sénégal
Robert Smith , Sommet Humanitaire Mondial Genève	Mia Marie Olsen , Cité de la Solidarité Internationale d'Annemasse
Benoît Miribel , Fondation Mérieux	Bernard Parent , Aide Médicale et développement
Virginie Troit , Fonds Croix-Rouge	Bruno Angsthelm , Comité Catholique contre la faim et pour le Développement
Marion Pechayre , Anthropologue	Virginie Lefèvre , Amel Association International
Danielle Tan , Docteur en Sciences Politiques	Sékou Koureissy Conde , African Crisis Group
Jacky Bouju , Anthropologue	Rachid Lahlou , Secours Islamique France
Yves Achille , Université Stendhal-Grenoble 3	Michel Joli , Fédération Léo-Lagrange
Agnès Bergeret , Anthropologue	François Rubio , Webster University Genève
Marc Troisvallets , Université Stendhal Grenoble 3	Rony Brauman , Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires
Pierre Micheletti , IEP de Grenoble et Action Contre la Faim	Véronique De Geoffroy , Groupe Urgence Réhabilitation et Développement
Amar Thioune , Expert en Coopération Internationale	Roger Koudé , Institut des Droits de l'Homme de Lyon
Valérie Nicolas , Association des Régions de France	Houda Bouchaib , Oryx FM, Qatar
Valérie Babize , Médecins Sans Frontières Suisse	Dahlia Chams , Journaliste, Egypte
David Tilus , Journaliste, Haïti	Bruno David , Communication sans Frontières
Rabha Attaf , Grand Reporter	Christophe Moreau , Croix-Rouge française
Catherine Violland , Institut Bioforce	Sophie Morin , Université Lyon 2
Emeline Ferrier , Handicap International	

Nous tenons à remercier tous les intervenants et partenaires du projet pour leur participation active à la richesse et pertinence des échanges.

Partenaires



Humacoop

Association loi 1901

8, rue Chenoise,

38000 Grenoble

info@humacoop.com

Tél/Fax : 04 76 51 11 06